



**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
**Règlement 935-26 modifiant le Règlement de zonage 583-15**  
**afin d'ajouter l'usage spécifiquement permis « chenil restreint » dans la zone RU-19**  
**(secteur Grand Rang)**

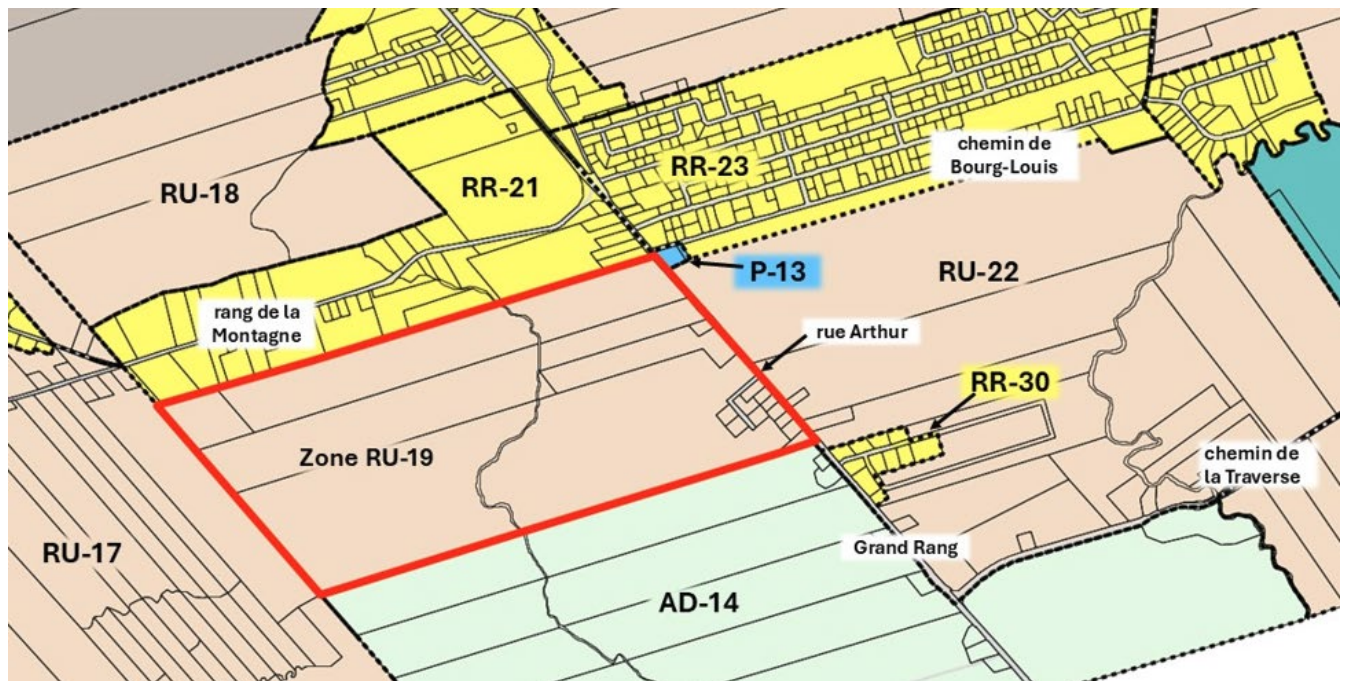
---

**Aux personnes intéressées par le projet de Règlement 935-26 Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin d'ajouter l'usage spécifiquement permis « chenil restreint » dans la zone RU-19 (secteur Grand Rang).**

Lors de la séance ordinaire tenue le 11 mai 2026, le conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond a adopté le premier projet de Règlement 935-26 mentionné ci-dessus.

Ce projet de règlement a pour objet d'autoriser l'usage spécifiquement permis « chenil restreint » dans la zone RU-19 (secteur Grand Rang).

Ce projet de règlement concerne la zone RU-19 située dans le Grand Rang, laquelle est illustrée au croquis qui apparaît ci-après :



Zone concernée : RU-19

Zones contiguës : RR-21, P-13, RU-22, AD-14 et RU-17

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

**Une assemblée publique de consultation** sur ce projet de règlement aura lieu **le lundi 8 juin 2026**, à compter de **19 h**, dans la salle du conseil de la maison de la Justice située au **111, route des Pionniers**.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire, ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le contenu de ce projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption. Il entendra également les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce sujet.

Ce projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la Ville de Saint-Raymond en cliquant sur le lien du règlement indiqué sous le présent avis public ( section *Avis publics* : <https://villesaintraymond.com/a-propos-de-la-ville/avis-publics> ) ou, pendant les heures d'ouverture, à l'hôtel de ville, au 375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1.

Donné le 12 mai 2026.

La greffière,

Vicky Morasse